

Mercredi 10 novembre 2021

Le Musée des Beaux-Arts, le Musée portuaire et le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération / Archives de Dunkerque achètent aux enchères des objets de la famille de Jean Bart.

Ce n'est pas tous les jours que l'on entend la Cantate à Jean Bart à Semur-en-Auxois. C'est dire si l'émotion était forte dans sa salle des ventes ce dimanche 7 novembre.

Plusieurs objets ayant appartenu à Jean Bart et longtemps conservés par ses héritiers dans son domaine de Tarperon ont été acquis grâce à une collaboration par le Musée des Beaux-Arts, le Musée portuaire et le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération / Archives de Dunkerque pour revenir dans la ville d'origine du corsaire. Des portraits, comme celui du héros dunkerquois (authentifié de son vivant !) et de son épouse Jacqueline-Marie Tugghe (portrait contemporain de Jean Bart) ont rejoint le patrimoine dunkerquois dans leur cadre doré d'époque. D'autres tableaux familiaux, comme le portrait du fils de Jean Bart, François Cornil Bart, de sa fille Jeanne-Marie Bart, de son gendre et de son petit-fils font partie des acquisitions. C'est également le cas d'objets plus singuliers comme un diorama d'un bateau *Jean Bart*, une belle poire à poudre du XVIII^e ou encore une grande carte de Dunkerque et de ses alentours datée de 1786, intéressante tant par ses qualités historiques qu'esthétiques. La répartition de ces achats s'est faite conformément aux projets scientifiques des différentes entités.

Des collections encore enrichies grâce à la collaboration entre nos musées

Le musée des Beaux-Arts de Dunkerque, qui conserve déjà plus de 150 objets liés à la famille Bart, a également remporté une pendule datée du XIX^e siècle à l'effigie du corsaire et un plâtre réalisé d'après le buste en marbre de Jean Bart sculpté par François Lemot déjà dans les collections de Dunkerque. Au Musée portuaire, les acquisitions compléteront l'exposition permanente dont les thématiques consacrées à la guerre de course et à la légende de Jean Bart comptent déjà un portrait du célèbre corsaire. Cette huile sur toile, dépôt du Musée des Beaux-Arts, est le fruit d'une collaboration déjà ancienne entre les deux musées.

La préemption de l'État accordée à la représentante de la Ville de Dunkerque au nom des musées de Dunkerque, a été possible grâce au soutien amical et financier de l'association Le Musoir, mais aussi grâce au service des musées de France du Ministère de la Culture et de la Direction régionale des affaires culturelles.

Le Projet Scientifique et Culturel du futur Musée des Beaux-Arts, validé par le conseil municipal le 17 décembre 2020 et approuvé par l'État le 13 avril 2021, prévoit pour le futur lieu un "cabinet Jean Bart" permettant de valoriser de façon permanente cette figure tutélaire de la ville, tant par les objets d'époque que par les nombreux "objets dérivés" symboliques du mythe et de la légende.

En attendant l'ouverture de cet équipement, les musées prévoient de valoriser sur le territoire dunkerquois l'ensemble des œuvres et pièces acquises au LAAC et au Musée portuaire dès que leur restauration sera effectuée.